

Union soviétique et Europe de l'Est

Au cours de l'année financière en question, l'apaisement des tensions Est-Ouest, l'intensification du dialogue avec les pays de l'Europe de l'Est et le maintien de contacts réguliers, tant au niveau des fonctionnaires que des ministres, ont continué d'être des objectifs majeurs de la politique extérieure du Canada. Un certain nombre d'initiatives ont été prises dans le but de renforcer les relations avec l'Union soviétique et l'Europe de l'Est, particulièrement dans le secteur du commerce.

L'événement marquant des relations Canada-URSS en 1986 a été la visite effectuée au Canada en octobre par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et son homologue soviétique ont étudié la possibilité d'élargir les domaines de discussion et de coopération entre les deux pays. Ils ont également inscrit de nouveaux sujets à l'ordre du jour des relations bilatérales, notamment la coopération dans la lutte contre le terrorisme international.

Les visites de sommités ont également joué un rôle déterminant dans le maintien du dialogue et l'accroissement de la coopération avec les pays de l'Europe de l'Est. Le premier ministre de la Tchécoslovaquie, M. Lubomir Strougal, a visité le Canada en septembre 1986, s'arrêtant à Vancouver, à Toronto et à Ottawa où il a rencontré le Premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Plusieurs pays de l'Europe de l'Est ont profité des visites de hauts fonctionnaires à Expo 86 à Vancouver pour tenir des consultations commerciales. Ont notamment séjourné au Canada : M. Milan Pavic, vice-président du Conseil exécutif fédéral et président de la délégation yougoslave; le ministre du Commerce, M. Peter Veress, et le secrétaire d'État aux Transports, de Hongrie; le ministre du Commerce extérieur, M. Bohumil Urban et le ministre du Transport, M. Vladimir Blazek, de Tchécoslovaquie. En avril 1986, M. Robert Layton, ministre d'État canadien (Forêts et Mines), s'est rendu en Roumanie. Des délégations de parlementaires canadiens ont visité la Yougoslavie et la Pologne. M. Miroslav Cybulko, ministre polonais de la Santé, est venu au Canada pour discuter d'un programme fructueux de coopération dans le domaine de la santé. Le Canada et la République fédérale d'Allemagne ont signé un protocole d'entente ouvrant la voie à l'échange d'ambassadeurs.

En 1986, les exportations canadiennes vers l'Union soviétique et l'Europe de l'Est ont chuté par rapport à 1985, passant de 1,895 milliard à 1,591 milliard de dollars. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des exportations vers l'URSS, qui sont passées de 1,608 milliard de dollars en 1985 pour atteindre 1,216 milliard en 1986, en raison de l'affaiblissement marqué des cours céréaliers. Les ventes de blé représentent toujours la majeure partie des exportations vers l'URSS, mais les exportations non cérésières vers l'Europe de l'Est se sont élevées à 483 millions en 1986, comparativement à 264 millions en 1985. Les exportations de produits entièrement manufacturés ont plus que doublé. En 1986, l'excédent commercial du Canada avec cette région s'est chiffré à 1,256 milliard de dollars.

Au cours de la visite de M. Chevardnadze, un nouvel accord quinquennal sur les céréales a été conclu avec l'URSS, l'accord commercial bilatéral et l'accord économique à long terme déjà en vigueur ont été prorogés de cinq et dix ans respectivement, et les instruments de ratification d'un accord bilatéral sur la double imposition ont été échangés. Par ailleurs, M. Charles Mayer, ministre d'État (Commission canadienne du blé) a présidé une mission commerciale en URSS en mars 1987.

En 1986, la Roumanie est devenue le deuxième marché d'exportation du Canada dans cette région (après l'URSS) et notre principal acheteur de produits finis en Europe de l'Est. Des consultations commerciales bilatérales avec ce pays ont eu lieu à Ottawa en avril 1986. Le Canada a également reçu la visite du président du Conseil bulgare de l'Association des industries de l'électronique. À l'automne 1986, le Canada a renouvelé son accord commercial avec la République fédérale d'Allemagne, et la RDA est maintenant le troisième client du Canada dans cette région. Enfin, un accord à long terme a été signé avec la Tchécoslovaquie concernant l'intensification de la coopération commerciale, économique et industrielle.

Les activités de promotion et d'expansion des exportations vers l'Europe de l'Est se sont poursuivies à une cadence élevée. Le Ministère a accordé son appui à un certain nombre de missions commerciales et a participé à des foires commerciales dans tous les pays de la région.

En octobre 1986, le Canada a rétabli le programme d'échanges officiels universitaires, scientifiques et culturels qui avait été mis sur pied en vertu de l'Accord général sur les échanges, conclu avec l'Union soviétique en 1971. Le programme a été interrompu pendant sept ans à la suite de l'invasion soviétique en Afghanistan. Sa reprise souligne la volonté du Canada de favoriser des relations mutuellement profitables. De plus, un grand nombre d'échanges sportifs, culturels et universitaires ont résulté d'initiatives privées. En février 1987, le Canada et l'Union soviétique ont renouvelé le Protocole de 1984 sur la coopération scientifique et technique dans l'Arctique et le Nord. Le Canada a également négocié un protocole d'entente avec la Hongrie dans les domaines de la culture, des relations universitaires et du sport. Un accord semblable fait actuellement l'objet de discussions avec la Yougoslavie.

Pendant l'année financière en question, les missions diplomatiques du Canada en Europe de l'Est ont poursuivi la mise en œuvre d'un programme de relations publiques actif dans leur région respective. Les producteurs de films canadiens ont manifesté un intérêt accru pour des coproductions avec des pays d'Europe de l'Est et, en mars 1987, le Canada et la Tchécoslovaquie ont signé un accord de coproduction de films et de vidéos. Un accord semblable a aussi été négocié avec la Hongrie.

La réunion des familles est une source continue de préoccupations pour le gouvernement canadien. Le Ministère a profité de chaque occasion, tant lors de consultations bilatérales que lors de visites officielles, comme celle de M. Chevardnadze, pour soulever la question de la réunion des familles et des droits de la personne en général. En février 1987, les délégations